



Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2014-522**

Séance publique du

16 décembre 2014

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Président de la
Communauté du Pays d'Aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : A013-211300017-20141216-56223-DE-1-1_0
Date de signature : 17/12/2014
Date de réception : mercredi 17 décembre 2014
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓

OBJET : SUBVENTIONS ANCIENS COMBATTANTS - 3ÈME REPARTITION 2014

Le 16 décembre 2014 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 10/12/2014, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Christine BERNARD, Madame Odile BONTHOUX, Madame Patricia BORRICAND, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaele LENFANT, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Catherine ROUVIER, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Madame Sophie JOISSAINS à Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Monsieur Claude MAINA à Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL à Monsieur Jules SUSINI.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Jean-Christophe GROSSI.
Secrétaire : Sylvain DIJON

Monsieur Gerard DELOCHE donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Prévention et Sécurisation &
Services aux Publics
Direction Services aux Publics

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 DÉCEMBRE 2014

Nomenclature : 7.5
Subventions

RAPPORTEUR : Monsieur Gerard DELOCHE

Politique Publique : 16-DEVELOPPEMENT DES PARTENARIATS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE ET COMMERÇANTE

OBJET : SUBVENTIONS ANCIENS COMBATTANTS - 3ÈME REPARTITION 2014- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Diverses associations d'Anciens Combattants ont déjà bénéficié de subventions de fonctionnement de la part de la Ville, par délibération du Conseil Municipal n° 2014.262, du 21 juillet 2014 et 2014-429 du 03 novembre.

En revanche, une autre association d'anciens combattants en l'occurrence, « l'Association des Mutilés et Anciens Combattants de Puyricard » n'avait pu encore en bénéficier cette année et sollicite donc leur subvention de fonctionnement.

Le tableau ci-annexé comporte les renseignements sur le total des subventions accordées à cette association d'Anciens Combattants en 2012 et en 2013, le montant des subventions de fonctionnement proposées pour 2014 à cette association qui a déposé sa demande pour la troisième répartition.

Cette demande a reçu un avis favorable en date du 17 novembre 2014.

Aussi, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **DECIDER** l'attribution de la troisième répartition des subventions de fonctionnement dont la liste des bénéficiaires figure dans le tableau suivant, pour un montant total de 1 000 €.

- **DIRE** que cette somme sera imputée sur la ligne budgétaire 92025 6574 1737 intitulée : subventions de fonctionnement « Associations Anciens Combattants », qui présente les disponibilités suffisantes.

Présents et représentés	: 54
Présents	: 51
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 54
Pour	: 54
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

Le conseiller municipal délégué,
Gérard DELOCHE



Compte-rendu de la délibération affiché le : 17/12/2014
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

**COMMISSION D'ANALYSE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS (CASA)
du 17/11/2014**

Tableau transmis le : 10/11/2014

Direction chef de projet : **ANCIENS COMBATTANTS**

Direction gestionnaire : **ANCIENS COMBATTANTS**

N° TIERS	NOM	TYPE	OBJET DE L'ATTRIBUTION	N° CONVENTION OU N° AVENANT	DIRECTION GESTIONNAIRE			SUBVENTION PROPOSEE (en €)	DGAS FINANCE /DRA OBSERVATIONS (AVANT LA CASA)	COMMISSION D'ANALYSE AVIS (APRES LA CASA)
					ANNEE N-2	ANNEE N-1	ANNEE N			
10055	ANCIENS COMBATTANTS ET MUTILES DE PUYRICARD ASSOCIATION	F *	Soutenir et promouvoir la vie associative		1 000	1 000	1 000	1 000		
Total par imputation Budgétaire n° 92025-6574-1737								1 000		
Disponibilités sur la ligne après l'attribution de subvention (s)								100		

OBSERVATIONS :



Signature(s) :

DGAS concerné (ou) Directeur concerné

Le Directeur des
Services aux Publics
Liliana BONO-BARGÈS

(voir page suivante, Consignes et Légende)